



SAFETY DATA SHEET

Section 1: Identification

1.1 Product identifier:

Miracle-Gro® Shake 'n Feed® All Purpose Plant Food 12-4-8

Other means of Identification: Formula # S20692

1.2 Recommended use:

Identified uses:

Slow release plant fertilizer.

Restrictions on use:

Keep out of reach of children.

Read the label before using.

1.3 Supplier:

Scotts Canada Ltd.

2000 Argentia Road, Plaza 2, Suite #300

Mississauga, Ontario

L5N 1V8

Tel.: (905) 814-7425 Fax: (905) 814-7392

1.4 Emergency telephone number:

Medical and Pet Emergencies: 1-888-779-7919

Accident and Spill Emergencies: Canutec 1-613-996-6666

Section 2: Hazard Identification

2.1 GHS Classification:

Not classified under any GHS hazard classes.

2.2 Label elements:

Not classified by WHMIS 2015.

2.3 Other hazards:

Product contains micronutrients of copper, manganese and zinc and should be used only as recommended. It may prove harmful when misused.

Section 3: Composition/Information on Ingredients

<u>Guaranteed Minimum analysis (according to label)</u>	<u>CAS No.</u>	<u>Wt. %</u>
Contains no hazardous ingredients, according to WHMIS 2015 criteria		
Total Nitrogen (N)	Not applicable - mixture	12
Available Phosphate (P ₂ O ₅)	Not applicable - mixture	4
Soluble Potash (K ₂ O)	Not applicable - mixture	8

Section 4: First-Aid Measures

4.1 Description of first-aid measures:

Inhalation: If symptoms develop move victim to fresh air and keep comfortable for breathing.

Eye Contact: Rinse cautiously with water for several minutes. Remove contact lenses if present and easy to do. Continue rinsing. If irritation persists, call a poison control center or doctor for treatment advice.

Skin Contact: Rinse skin with plenty of water. If irritation persists, seek medical attention.

Ingestion: If swallowed, call a POISON CENTER or doctor for treatment advice.



SAFETY DATA SHEET

4.2 Most important symptoms and effects, acute and delayed:

Inhalation: Breathing high concentrations of dust may cause nose and throat irritation.

Eye Contact: Dust is probably irritating as a foreign object in the eye. Some tearing, blinking and mild, temporary pain may occur as the solid material is rinsed from the eye by tears.

Skin Contact: Prolonged contact may cause mild, temporary irritation.

Ingestion: May cause nausea, vomiting and diarrhea if swallowed. Repeated exposures to concentrated fertilizers by ingestion may cause adverse effects to the kidneys.

4.3 Indication of any immediate medical attention and special treatment needed:

Not available

4.4 Medical Conditions Aggravated by Exposure:

Not available

Section 5: Fire-fighting Measures

5.1 Extinguishing media:

Use extinguishing media appropriate for the surrounding fire. Water spray, appropriate foam, dry chemical or carbon dioxide.

5.2 Special hazards arising from the chemical:

Not flammable.

If involved in a fire, product decomposes generating ammonia and toxic/corrosive oxides of nitrogen, phosphorus and potassium.

5.3 Special protective equipment and precautions for firefighters:

Firefighters should wear full protective gear including self-contained breathing apparatus when fighting chemical fires. Any water runoff should be minimized and contained.

Section 6: Accidental Release Measures

6.1 Personal precautions, protective equipment and emergency procedures:

Stop leak if you can do it without risk. Wear protective gloves.

6.2 Environmental precautions:

Prevent releases from going into drains, sewers and other waterways.

6.3 Methods and material for containment and cleaning up:

Use broom or dry vacuum to collect material for re-use or proper disposal.

Section 7: Handling and Storage

7.1 Precautions for safe handling:

Read the label before using.

Keep away from children and domestic animals.

Avoid contact with eyes.

Avoid breathing dust.

Wash hands after handling.

Do not eat, drink or smoke in work areas.

Do not apply near water, storm drains or drainage ditches.

7.2 Conditions for safe storage:

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.

Store in the original container in a dry location.



SAFETY DATA SHEET

Section 8: Exposure Controls / Personal Protection

8.1 Control parameters:

<u>Ingredient</u>	<u>ACGIH® TLV®</u>	<u>Other Exposure Limits</u>
Particles Not Otherwise Regulated/Specified	3 mg/m ³ (respirable) 10 mg/m ³ (inhalable)	Ontario, Alberta TWA: 3 mg/m ³ (respirable) 10 mg/m ³ (inhalable) Quebec VEMP: 10 mg/m ³ (Poussières totales)

8.2 Exposure controls:

Engineering controls: Not normally required if product is used as directed.

8.3 Individual protection measures:

Eye/Face protection: Not required for normal, domestic use. Wear safety glasses with side-shields if contact with the eyes is possible.

Skin protection: Wearing gardening gloves is recommended.

Respiratory protection: Not required for normal, domestic use.

In workplaces where airborne dust concentrations exceed exposure limits, use a combination of engineering controls (e.g. ventilation) and personal protection (e.g. wear an approved dust respirator).

Other protection: Prevent the generation of airborne dust.

Section 9: Physical and Chemical Properties

9.1 Information on basic physical and chemical properties:

Appearance:	Solid. Multi-colour granular
Odour:	Fertilizer odour.
Odour threshold:	Not available
pH:	Not applicable
Melting point/freezing point:	Not available
Initial boiling point and boiling range:	Not applicable
Flash point:	Not applicable, Not flammable.
Flammability (solid, gas):	Not applicable
Auto-ignition temperature:	Not applicable
Upper/lower flammability or explosive limits:	Not applicable
Evaporation rate:	Not applicable
Vapour pressure:	Not applicable
Vapour density:	Not applicable
Relative density:	0.92 g/cm ³ (58 lb/ft ³)
Solubility (ies):	Not available
Partition coefficient (n-octanol/water):	Not available
Decomposition temperature:	Not available
Viscosity:	Not applicable

Section 10: Stability and Reactivity

10.1 Reactivity:

Not classified for reactivity hazards.

10.2 Chemical stability:

Stable at normal ambient and anticipated storage and handling conditions.

10.3 Possibility of hazardous reactions:

None known.



SAFETY DATA SHEET

10.4 Conditions to avoid:

Extreme heat. Contact with fuels and other organic or combustible materials.

10.5 Incompatible materials:

Active metals such as aluminum and magnesium. Strong reducing agents.

10.6 Hazardous decomposition products:

In a fire, may produce oxides of nitrogen, potassium and ammonia.

Section 11: Toxicological Information

11.1 Information on toxicological effects:

Likely routes of exposure

Ingestion; Skin contact; Eye contact.

Acute toxicity

Inhalation: Data not available

Ingestion: Acute toxicity estimate for the mixture is greater than 5000 mg/kg in rat.

Skin: Not absorbed through the skin.

Skin corrosion / irritation

Data not available

Serious eye damage / irritation

Solid particles expected to be irritating to the eye as a foreign object.

STOT (Specific Target Organ Toxicity) – Single exposure

Data not available. Airborne dusts may be irritating to the respiratory system.

STOT (Specific Target Organ Toxicity) – Repeated exposure

Data not available

Aspiration hazard

Does not meet criteria for classification for aspiration toxicity.

Sensitization - respiratory and/or skin

Data not available.

Carcinogenicity

This mixture does not contain any component that is considered a human carcinogen by IARC (International Agency for Research on Cancer), ACGIH (American Conference of Governmental Industrial Hygienists, OSHA (Occupational Safety and Health Administration) or NTP (National Toxicology Program).

Reproductive toxicity

Data not available

Germ cell mutagenicity

Not known to be mutagenic.

Interactive effects

Data not available

Section 12: Ecological Information

12.1 Toxicity:

No ecotoxicity effects are expected. Prevent release of this product into natural waterways. Product may promote growth of aquatic plants and algae.

12.2 Persistence and degradability:

Inherently bio-degradable.

12.3 Bioaccumulative potential:

Not applicable

12.4 Mobility in soil:

Data not available



SAFETY DATA SHEET

Section 13: Disposal Considerations

13.1 Disposal methods:

Apply as fertilizer to field. Discard the empty container in household garbage or recycling.
If product is contaminated, dispose of in an approved landfill disposal facility, in accordance with municipal or provincial regulations where they apply.
Contact local authorities for disposal of large quantities of product.

Section 14: Transport Information

14.1 Canada Transportation of Dangerous Goods (TDG) Regulations:

Not regulated

Section 15: Regulatory Information

15.1 Safety, health and environmental regulations/legislation specific for the substance or mixture:

Canada

WHMIS 2015 classification: Not classified in any WHMIS hazard class.

NSNR status: All ingredients are listed on the DSL or are not required to be listed.

USA

TSCA status: All ingredients are on the TSCA Inventory or are exempt from TSCA Inventory requirements.

Section 16: Other Information

Revision date:

July 10, 2017

References and sources for data:

CCOHS Cheminfo

HSDB

NIOSH Pocket Guide

CNESST – Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

Legend to abbreviations:

ACGIH® – American Conference of Governmental Industrial Hygienists

GHS- Globally Harmonized System for Classification and Labeling.

LD₅₀- Median lethal dose; the dose causing 50 % lethality

TWA – Time weighted average

TLV® - Threshold Limit Value

VEMP – Valeur d'exposition moyenne pondérée

WHMIS – Workplace Hazardous Materials Information System.

Additional information:

The information contained herein is, to the best of the Supplier's (see Section 1 Identification) knowledge and belief, accurate and reliable as of the date of preparation of this document. However, no warranty or guarantee, express or implied, is made as to the accuracy or reliability, and the Supplier shall not be liable for any loss or damage arising out of the use thereof. No authorization is given or implied to use any patented invention without a license. In addition, the Supplier shall not be liable for any damage or injury resulting from abnormal use, from any failure to adhere to recommended practices or from any hazards inherent in the nature of the product.



Fiche de données de sécurité

Section 1: Identification

1.1 Identificateur du produit :

Miracle-Gro® Shake 'n Feed® Engrais pour plantes tout usage 12-4-8

Autres moyens d'identification : # Formule S20692

1.2 Usages recommandé:

Utilisations identifiées:

Engrais pour les plantes à libération progressive.

Restrictions d'utilisation :

Garder hors de la portée des enfants.

Lire l'étiquette avant l'emploi.

1.3 Fournisseur :

Scotts Canada Ltd.

2000 Argentia Road, Plaza 2, Suite #300

Mississauga, Ontario

L5N 1V8

Tel.: (905) 814-7425 Fax: (905) 814-7392

1.4 Numéro de téléphone en cas d'urgence :

Urgences Médicales et liées aux animaux de compagnie : 1-888-779-7919

Urgences liées aux accidents et aux déversements : Canutec 1-613-996-6666

Section 2: Identification des dangers

2.1 Classification du SGH:

Non classifié dans une des classes de danger du SGH.

2.2 Éléments d'étiquetage SGH:

Non classifié en vertu du SIMDUT 2015.

2.3 Autres dangers :

Ce produit contient du cuivre, du manganèse et du zinc et doit être utilisé uniquement selon les recommandations fournies.

L'utilisation inappropriée du produit peut s'avérer nocive.

Section 3: Composition/information sur les ingrédients

Analyse Minimale Garantie (selon l'étiquette)	Numéro de CAS	% en poids
Ne contient pas d'ingrédients nocifs, selon les critères SIMDUT 2015		
Azote total (N)	Ne s'applique pas - mélange	12
Phosphate (P ₂ O ₅)	Ne s'applique pas - mélange	4
Potasse soluble (K ₂ O)	Ne s'applique pas - mélange	8

Section 4: Premiers soins

4.1 Description des premiers soins :

Inhalation: En cas de symptômes respiratoires : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Contact avec les yeux: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation persiste, appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Contact avec la peau : Rincer la peau à grande eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Ingestion : En cas d'ingestion : appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.



Fiche de données de sécurité

4.2 Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés :

Inhalation : L'inhalation d'une forte concentration de poussières, peut irriter le nez et la gorge.

Contact avec les yeux : La poussière peut causer une irritation mécanique. Le larmoiement, le clignement ainsi qu'une douleur légère et temporaire peuvent se produire pendant que la particule solide est éliminée des yeux par des larmes.

Contact avec la peau : Une exposition prolongée peut causer une irritation légère et temporaire.

Ingestion : L'ingestion peut provoquer de la nausée, des vomissements et de la diarrhée. Les expositions répétées aux engrais concentrés par ingestion peuvent causer de dommage rénal.

4.3 Indication qu'une prise en charge médicale immédiate ou qu'un traitement spécial est nécessaire :

Non disponible

4.4 Conditions médicales aggravées par l'exposition :

Non disponible

Section 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1 Agents extincteurs:

Utiliser des moyens d'extinction appropriés à l'incendie environnant. Eau pulvérisée, mousse extinctrice appropriée, produit chimique sec, dioxyde de carbone.

5.2 Dangers spécifiques du produit:

Ininflammable.

En cas d'incendie, la décomposition peut produire de l'ammoniac et des oxydes toxiques/corrosifs d'azote, de phosphore et de potassium.

5.3 Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers:

Comme pour tous les incendies, une tenue de feu complète et un APRA à pression positive peuvent s'avérer nécessaires. Tout d'écoulement de l'eau devrait être minimisé et contenu.

Section 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence :

Colmater la fuite s'il est possible de le faire sans risque. Porter des gants de protection.

6.2 Précautions relatives à l'environnement :

Empêcher que des rejets importants s'infiltrent dans les drains, les égouts et les cours d'eau.

6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage :

Recueillir le produit à l'aide d'un balai ou d'un aspirateur sec et le placer dans un récipient pour être réutilisé ou éliminé adéquatement.

Section 7: Manutention et stockage

7.1 Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention :

Lire l'étiquette avant l'emploi.

Gardez hors de la portée des enfants et des animaux domestiques.

Éviter tout contact avec les yeux.

Éviter de respirer la poussière.

Se laver les mains après la manipulation.

Ne manger pas, ne boire pas, ne fumer pas dans l'endroit du travail.

N'appliquez pas près de l'eau, des collecteurs pluviaux ou des fossés d'irrigation ou de drainage.

7.2 Conditions de sécurité en matière de stockage :

GARDEZ HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

Conserver dans le contenant d'origine et entreposer dans un endroit sec.



Fiche de données de sécurité

Section 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle :

Ingrédient	ACGIH® TLV®	Autres limites d'exposition
Particules non spécifiées/réglementées ailleurs	3 mg/m ³ (respirable) 10 mg/m ³ (inhalable)	TWA Ontario, Alberta : 3 mg/m ³ (respirable) 10 mg/m ³ (inhalable) VEMP Québec : 10 mg/m ³ (poussières totales)

8.2 Contrôles de l'exposition :

Contrôles d'ingénierie: Généralement non requis si le produit est utilisé selon les directives.

8.3 Mesures de protection individuelle:

Protection des yeux et du visage : Non requis pour une utilisation normale et domestique. Porter des lunettes de protection dotées d'écrans latéraux si le produit peut entrer en contact avec les yeux.

Protection cutanée : Il est recommandé de porter des gants de jardinage.

Protection respiratoire : Non requis pour une utilisation normale et domestique.

Si les concentrations de poussières dans l'air dépassent les limites d'exposition sur le lieu de travail, utiliser une combinaison de contrôles d'ingénierie (p. ex., ventilation) et de protection personnelle (p. ex., porter un appareil respiratoire antipoussière homologué).

Autres protections: Éviter la dispersion de la poussière dans l'air.

Section 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :

Apparence :	Solide. Granules, multi couleurs
Odeur :	Odeur d'engrais
Seuil olfactif :	Non disponible
pH:	Ne s'applique pas
Point de fusion/point de congélation :	Ne s'applique pas
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	Ne s'applique pas
Point d'éclair :	Ne s'applique pas, Ininflammable
Inflammabilité (solide, gaz) :	Ne s'applique pas
Température d'auto-inflammation :	Ne s'applique pas
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité :	Ne s'applique pas
Taux d'évaporation :	Ne s'applique pas
Pression de vapeur :	Ne s'applique pas
Densité de vapeur :	Ne s'applique pas
Densité relative :	0,92 g/cm ³ (58 lb/pi ³)
Solubilité(s) :	Non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non disponible
Température de décomposition :	Non disponible
Viscosité :	Ne s'applique pas

Section 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité :

Non classé comme dangereux en ce qui concerne les risques de réactivité.

10.2 Stabilité chimique :

Stable dans les conditions de température et de pression ambiantes normales et les conditions de stockage et de manipulation anticipées.

10.3 Risque de réactions dangereuses :

Aucun connu.



Fiche de données de sécurité

10.4 Conditions à éviter :

Chaleur extrême. Contact avec des combustibles et autres matières organiques et combustibles.

10.5 Matières incompatibles :

Métaux actifs tels qu'aluminium et magnésium. Agents réducteurs puissants.

10.6 Produits de décomposition dangereux :

Dans un incendie, peut produire des oxydes d'azote, de potassium, de phosphore et de l'ammoniac.

Section 11: Données toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques :

Voies d'exposition probables

Ingestion; Contact avec la peau; Contact oculaire.

Toxicité aiguë

Inhalation: Données non disponibles.

Ingestion: La toxicité aiguë estimative du produit est supérieure à 5 000 mg/kg chez le rat.

Absorption par la peau : Le produit n'est pas absorbé par la peau.

Corrosion / irritation cutanée

Données non disponibles.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Les particules solides sont susceptibles de causer une irritation en tant que corps étranger dans l'œil.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles- exposition unique

Données non disponibles. Les poussières dans l'air peuvent être irritantes pour le système respiratoire.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles- expositions répétées

Données non disponibles.

Danger par aspiration

Non classé pour le danger d'aspiration selon les critères de classification SGH.

Sensibilisation – respiratoire et/ou cutanée

Données non disponibles.

Cancérogénicité

Les composants de cette préparation n'apparaissent dans aucune liste officielle du CIRC (Centre international de recherche sur le cancer), de l'ACGIH (*American Conference of Governmental Industrial Hygienists*), de l'OSHA (*Occupational Safety and Health Administration*) ou du NTP (*National Toxicology Program*), en tant que cancérigène pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Données non disponibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales

N'est pas reconnu pour être mutagène.

Effets d'interaction

Données non disponibles.

Section 12: Données écologiques

12.1 Toxicité :

Aucun effet écotoxicologique n'est prévu. Éviter les déversements dans les environnements aquatiques. Peut être bénéfique à la croissance des plantes aquatiques et l'algue.

12.2 Persistance et dégradation:

Intrinsèquement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation :

Ne s'applique pas

12.4 Mobilité dans le sol :

Données non disponibles



Fiche de données de sécurité

Section 13: Données sur l'élimination

13.1 Les méthodes d'élimination:

Appliquer dans un champ comme engrais. Jeter le contenant vide dans les ordures ménagères ou recyclage.
Si le produit est contaminé, l'éliminer dans un site d'enfouissement approuvé, conformément à la réglementation municipale ou provinciale, lorsqu'elle s'applique.
Communiquer avec les autorités locales pour connaître le mode d'élimination approprié de grandes quantités de produit inutilisé.

Section 14: Informations relatives au transport

14.1 Transport des marchandises dangereuses (TMD) du Canada :

N'est pas régi

Section 15: Informations sur la réglementation

15.1 Réglementation/législation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement spécifique à la substance ou au mélange : Canada

Classification SIMDUT 2015 : Non classifié dans une des classes de danger SIMDUT.

Statut RRSN : Tous les ingrédients figurent sur la LIS ou ne sont pas tenus d'être inscrits.

É.-U.

Statut TSCA : Tous les ingrédients figurent à l'inventaire de la TSCA ou sont exemptés des exigences de l'inventaire de la TSCA.

Section 16: Autres informations

Date de révision :

10 juil. 2017

Références et sources des données :

CCHST, Cheminfo

HSDB® – *Hazardous Substances Data Bank*®

NIOSH *Pocket Guide*

CNESST – Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

Légende des abréviations :

ACGIH® – *American Conference of Governmental Industrial Hygienists*

OSHA – *Occupational Safety and Health Administration*

SIMDUT – Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

SGH – Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimique

TLV® – *Threshold Limit Value* (Valeur limite tolérable)

TWA – Moyenne pondérée dans le temps

VEMP – Valeur d'exposition moyenne pondérée

Autres informations :

Les renseignements contenus dans la présente fiche sont, à la connaissance du fournisseur (voir la Section 1 Identification), exacts et fiables à la date de préparation du document. Cependant, aucune garantie expresse ou implicite n'est faite par rapport à l'exactitude ou à la fiabilité de ces renseignements; le fournisseur ne pourra être tenu responsable de toute perte ou de tout dommage résultant de l'utilisation de ces renseignements. Aucune autorisation n'est consentie ni insinuée vis-à-vis de l'utilisation sans licence d'une invention brevetée. De plus, le fournisseur ne pourra être tenu responsable des dommages ou blessures résultant de l'utilisation anormale du produit, du non-respect des pratiques recommandées ou des risques liés à la nature du produit.